

ON EN PARLE

# La cause de l'enseignement scolaire du flamand avance, poussée par des élus de tous bords

C'est la « petite » cause qui monte, qui monte... Depuis un an, l'Institut de la langue régionale flamande étend sa toile. Via la plateforme Internet « Ja om het vlaemsch », Oui au flamand, elle affiche le soutien d'une centaine d'élus de tout bord. Et les élections, la présidentielle comme les législatives, donnent du baume au cœur aux membres du conseil d'administration de l'association dont c'est la neuvième année d'existence. Récemment, le conseil s'est réuni à Coudekerque-Branche. Ses adhérents ont fait le point sur les gros dossiers.

## Lettre au président

L'enseignement scolaire du flamand est leur cheval de bataille. L'annonce par le président de la République, François Hollande, de la ratification de la Charte européenne des langues régionales va dans ce sens... à condition que le flamand soit inscrit au bulletin officiel n°33, qui liste les langues régionales qui peuvent être enseignées. Poussé par l'envie de « battre le fer



Jean-Paul Couché (à gauche) et les défenseurs du flamand occidental sont par monts et par vaux.

tant qu'il est encore chaud », l'institut a « écrit au président », explique Jean-Paul Couché, le président de l'institut. Des copies de ce courrier ont été relayées par des élus. « Nous avons reçu une réponse de son chef de cabinet le 22 juin ! »

La réponse « latente » assure de l'attention portée à la cause du flamand et du patrimoine linguistique et avertit que Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation, les « tiendra au courant de la suite à donner » au dossier. Faute d'un entre-

tien avec le président, les membres du CA espèrent en décrocher un avec le ministre. « Sans la ratification de la charte, il n'y aura que des mesures strapontin. Et pas qu'au niveau de l'enseignement. »

En attendant de décrocher un ren-

dez-vous au sommet, la rencontre avec le préfet de région, Dominique Bur, « a fait la joie » de la délégation. « On ne s'attendait pas à ce qu'à notre arrivée dans son bureau il y ait madame le recteur. » Lors de « l'entrevue ping-pong », la délégation n'a pas pris de pincettes. Elle a « expliqué toutes les difficultés rencontrées avec madame la rectrice ». « Le préfet a été plus qu'à l'écoute. Il a été surpris des blocages autour de la langue flamande. Ce n'est pas plus compliqué que de débloquer la situation Corse ou de la Nouvelle-Calédonie », a rapporté Frédéric Devos, faisant référence aux actions passées du préfet. « On ne s'essouffera jamais. Neuf ans après, nous sommes encore tous autour de la table et de plus en plus nombreux », assure Jean-Paul Couché. S'ils s'accrochent, ce n'est pas seulement parce que le flamand fait partie du patrimoine régional. « C'est une langue transfrontalière, elle permet de décrocher un emploi. » Le CA compte aussi sur elle pour tisser du lien social entre les générations. ■

CATHY GERIG

► <http://www.anvt.org>